



# Epreuves de langue au baccalauréat général et technologique

publié le 08/01/2013 - mis à jour le 11/11/2014

---

*Descriptif :*

Consulter le bulletin officiel n°1 du 3 janvier 2013

---

[Dispense de certaines épreuves](#) pour les candidats qui changent de série d'examen.

[Rectificatifs](#) pour les séries générales et technologiques (hors TMD, Stav et hôtellerie).

[Dispositions transitoires](#) pour l'épreuve de langue vivante 2 dans les séries STD2A, STI2D et STL.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement :** ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.